

Monsieur Bruno Bourg-Broc
Maire de Châlons-en-Champagne



Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint la modeste étrenne que notre association vous fait à l'occasion de la nouvelle année.

Nous espérons que ce présent vous sera d'une aide infiniment précieuse pour signer les réponses, aussi nettes et lumineuses que l'écriture promise par son emballage, que vous ne manquerez pas d'effectuer prochainement aux deux lettres datées du 27 décembre 2013 que nous vous avons adressées.

Il est également une autre réponse qu'il devrait vous permettre de nous signer, à savoir celle aux différents courriels et courriers que nous vous avons adressés à propos de la partie « patrimoine en ligne » du site internet de la bibliothèque. Le 19 mai 2013, à propos de ses « dysfonctionnements », je concluais mon courriel en ces termes : « *Il est plus que temps que cette « aimable plaisanterie » cesse sans attendre la saint Glin-Glin ou les calendes grecques ! Elle donne le sentiment que, une fois de plus, le patrimoine est la cinquième roue du carrosse¹* ».

La foire de la saint Glin-Glin approche à grands pas sans que le terme de cette fort désagréable plaisanterie soit officiellement à l'ordre du jour. La collection numérisée du Journal de la Marne est mise en ligne dans un désordre incompréhensible. L'anarchie la plus complète prévaut dans la succession des années qui ne suivent pas l'ordre chronologique. Ainsi, par exemple, après 1939, on trouve, dans l'ordre, 1946, 1881, 1892, 1923, 1925, 1929, 1931, 1932, 1933, 1936, 1945... A l'intérieur même des années, les mois calendaires sont accessibles dans un joyeux pêle-mêle, variant au gré des années. En 1888, par exemple, l'année commence en octobre, se poursuit en janvier pour revenir en novembre avant de laisser place à février puis à décembre, le reste de l'année étant ensuite correctement ordonné.

Contrairement à l'ancienne version du site supprimée au printemps dernier, aucune possibilité n'est par ailleurs toujours pas donnée au lecteur d'accéder directement à un mois ou à un jour donné, autrement qu'en tâtonnant, ni de pouvoir imprimer une page en dehors d'une copie d'écran.

La remise en ordre de cet accès numérique aura, sans aucun doute, un coût supérieur à l'étrenne que nous vous faisons et, peut-être aussi, à la gabegie des finances locales que la mise en ligne de ce site a occasionnée. En tant que maire, vous en portez d'autant plus l'entière responsabilité que, nos courriers faisant foi, vous n'en ignoriez rien et avez eu largement le temps d'agir. Aussi ne doutons nous pas que vous aurez à cœur d'y remédier avant votre départ et de nous répondre d'ici la tenue de notre assemblée générale du 17 janvier.

Sans attendre la saint glin-Glin ni, après l'abandon du 1^{er} avril au XVI^e siècle, le sacre du 1^{er} octobre comme premier jour de l'année, nous vous prions de croire, Monsieur le maire, à nos vœux les plus sincères pour l'année 2014.

Bruno Malthet,

Président

¹ Reproduit dans « Irritations sans réponse... » in le n° 82 du Petit Catalaunien Illustré, été 2013, p 27.